



Comité technique de l'AEFE - 21 novembre 2017

Déclaration SNES-SNEP-SNUipp (FSU)

Dans cette instance, depuis plusieurs années, nous nous élevons contre l'insuffisance des moyens alloués à l'établissement public. **Force est de constater qu'aujourd'hui, c'est l'existence même de l'établissement public qui est en jeu.** Aussi, les syndicats de la FSU ne manqueront pas d'intervenir lors du prochain CA sur le budget et sur ses conséquences à court et moyen terme.

A ce comité technique, arrêtons-nous sur **la carte des emplois** qui nous est proposée avec un bilan de 174 postes supprimés, allant bien au-delà du projet de Loi de finances. Nous dénonçons clairement le choix de l'AEFE d'utiliser les postes comme principale variable d'ajustement, et donc de sacrifier les personnels et de fragiliser les établissements.

Les postes supprimés concernent les personnels expatriés qui avaient été avertis de leur renouvellement peu de temps avant l'annonce de la suppression. Ce sont aussi les postes de résidents non pourvus dont un bon nombre ont été gelés suite aux refus de détachement, ainsi que les postes déclarés vacants tels que les départs en retraite ou les demandes de réintégration. Enfin, on constate une accélération de l'extinction des résidents sur rompu de temps partiel. Cela pénalisera encore plus nos collègues titulaires non-résidents (TNR). **Cette gestion des personnels dans un contexte de précarisation accrue n'est pas humainement acceptable.**

L'anxiété est réelle et justifiée dans le réseau à tous les niveaux. Aux craintes chroniques concernant les renouvellements de détachement dans le premier degré et les refus de détachement, notamment pour les retours de concours, s'ajoute maintenant la menace sur les postes et sur les personnes. En effet, des chefs d'établissement ou IA-IPR ont averti officieusement certains personnels détachés que le renouvellement de leur contrat n'était d'ores et déjà pas assuré. Les personnels de droit local subiront de surcroît directement les conséquences des restrictions budgétaires.

Dans ce contexte, nous demandons solennellement à la direction de s'adresser à l'ensemble des personnels de l'Agence.

Concernant les établissements, c'est l'ensemble de l'encadrement et la mission d'éducation qui sont fragilisés.

Pour l'encadrement et la vie scolaire, la suppression des postes de DAF ou bien d'adjoints de direction remplacés par des CPE résidents faisant fonction constitue une vraie régression.

Quant à la mission pédagogique, elle pâtira, de manière encore plus aiguë dans les plus petits établissements ou dans les pays non attractifs, des suppressions de postes de détachés et de la baisse des moyens humains dédiés à la formation. Parfois, ce sont des filières ou des disciplines qui sont en danger. Si on ajoute à cela le gel des crédits pédagogiques et les suppressions de subventions et de projets dans les établissements, c'est l'excellence même du réseau qui est compromise !

Par ces choix, monsieur le directeur, c'est la mission même de l'établissement public que vous mettez à mal. **Les organisations syndicales de la FSU ont pris leur responsabilité et appellent à la grève le 27 novembre pour la défense de l'AEFE, de ses personnels et des missions de service public d'éducation à l'étranger.**